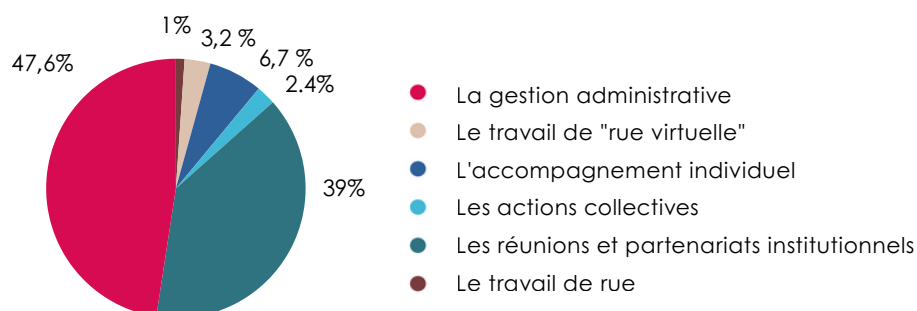


(Re)construire collectivement La prévention spécialisée

Dans le cadre du colloque "Et si demain, tout disparaissait ? La prévention spécialisée entre réalité et fiction", qui s'est tenu les 26 et 27 novembre 2025, la CNAPE a organisé une séquence collaborative permettant de réaliser un état des lieux de la prévention spécialisée et de dessiner collectivement son avenir. Ce document propose une restitution synthétique des réponses des 400 participant.e.s.

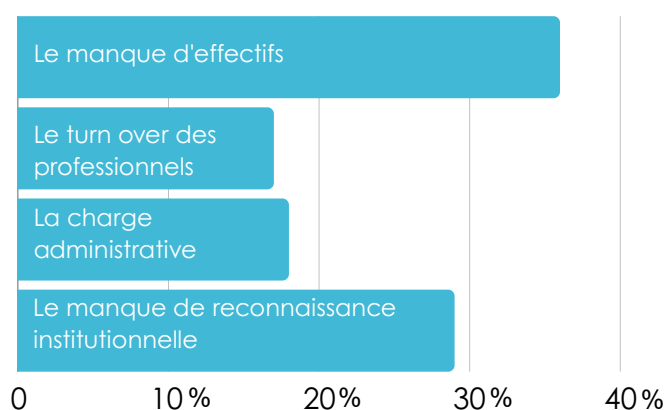
Définir les difficultés actuelles pour construire la prévention spécialisée de demain

Sur quelle pratique avez-vous l'impression de passer trop de temps ?



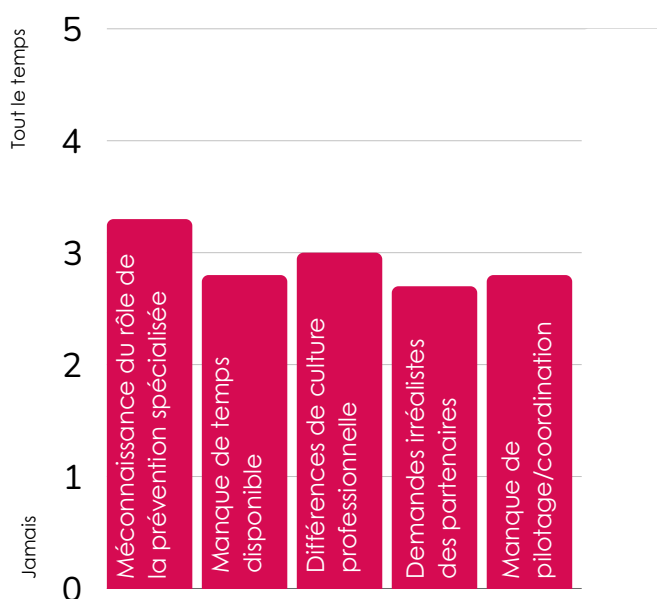
Les participant.e.s soulignent en particulier la lourdeur des dynamiques de reporting exigées par les financeur.se.s. La gestion administrative (47,6% des répondant.e.s) et les réunions partenariales (39% des répondant.e.s) sont identifiées comme des tâches trop chronophages. À l'inverse, le temps passé au travail de rue, action centrale de la prévention spécialisée n'est pas remis en question (1% des répondant.e.s).

Quel.s facteur.s impactent le plus négativement votre travail ?



Le manque d'effectifs (36% des répondant.e.s) et de reconnaissance institutionnelle (29% des répondant.e.s) sont identifiés comme les facteurs impactant le plus négativement le travail des professionnel.le.s. Les participant.e.s relèvent, par ailleurs, le frein majeur que constitue l'absence de gouvernance de cette politique publique.

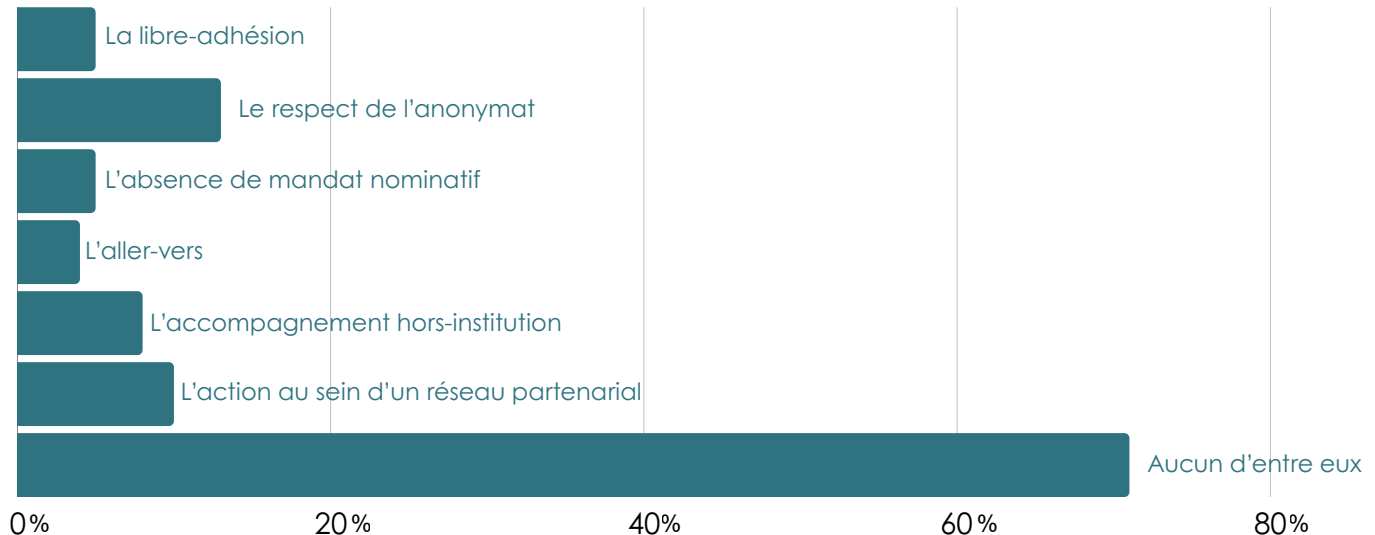
À quelle fréquence rencontrez-vous ces freins dans la mise en œuvre de vos partenariats ?



Les réponses mettent en évidence la difficulté récurrente des participant.e.s à faire connaître le rôle de la prévention spécialisée auprès des partenaires, dans un contexte de fragilité financière de l'ensemble du secteur et de turn-over des interlocuteur.ice.s.

Les contours de la prévention spécialisée de demain : Où ? Comment ? Et pour quels objectifs intervenir ?

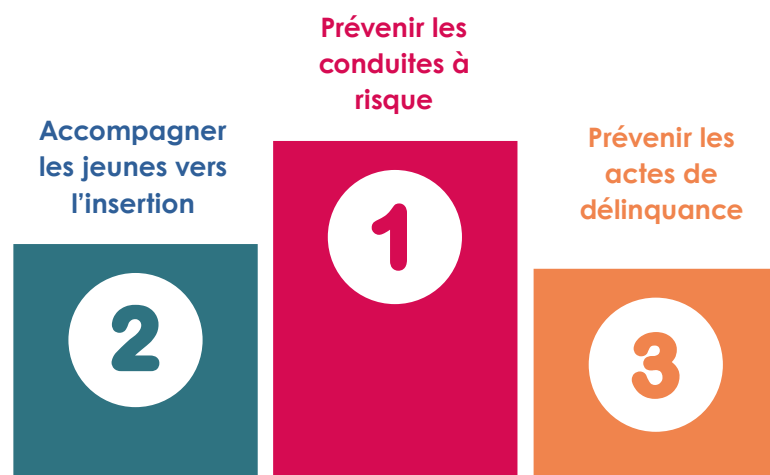
Dans le cadre d'une refonte de la prévention spécialisée, lesquels de ces principes fondateurs questionneriez vous ?



Une grande majorité des répondant.e.s (71%) réaffirment la nécessité de préserver les grands principes historiques qui fondent l'action en prévention spécialisée, principes parfois chahutés par les financeur.se.s et partenaires. Si les participant.e.s jugent indispensable de questionner quotidiennement les pratiques au bénéfice des publics, à l'instar du respect de l'anonymat, ils et elles ne souhaitent pas remettre en causes les valeurs structurantes définies par les pionnier.e.s de la prévention spécialisée.

Ces principes représentent une boussole éthique dans un contexte de pressurisation budgétaire significative, de rationalisation gestionnaire et de néolibéralisation du travail social mis en lumière par Jean-Sébastien Alix dans la première table-ronde mais aussi de risque d'instrumentalisation sécuritaire du travail de prévention spécialisée.

Hiérarchisez les objectifs de la prévention spécialisée



Les participant.e.s soulignent l'importance de valoriser plus globalement la mission émancipatrice de la prévention spécialisée, et l'interdépendance de l'ensemble des objectifs portés par cette politique publique.

Renforcer la prévention spécialisée pour en décupler l'action

Pour la dernière question, les participant.e.s ont été invité.e.s à réfléchir aux priorités qu'ils et elles présenteraient devant un.e président.e de la République enthousiaste à l'idée de développer la prévention spécialisée. L'équipe de la CNAPE a analysé les résultats et rédigé une synthèse non-exhaustive des réponses à cette question.



SANCTUARISER ET PÉRENNISER LES FINANCEMENTS

L'arrêt du 21 juin 2017 de la cour administrative d'appel de Nantes reconnaît la prévention spécialisée comme une mission obligatoire des départements, relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Les participant.e.s suggèrent d'aller plus loin et d'y apposer une **obligation de moyens**.

La première journée du colloque avait questionné la capacité financière des collectivités compétentes à répondre seules à cette obligation. Dans ce contexte, certain.e.s répondant.e.s proposent de les soutenir par des **financements étatiques**.

"Puisque la prévention spécialisée est devenue une compétence obligatoire des départements, que son financement le devienne et soit sanctuarisé par une dotation d'Etat !"

Pour acquérir la confiance et accompagner les jeunes et les familles dans la durée, les participant.e.s s'accordent à dire que **la prévention spécialisée doit s'inscrire dans le temps long**. Les professionnel.le.s dénoncent la multiplication des financements par appel à projets, court-termistes et thématiques, ne permettant pas un travail à long terme, nécessaire à la prévention spécialisée pour agir sur l'environnement global des jeunes. Plusieurs répondant.e.s appellent ainsi à instituer des **conventionnements et des schémas de politiques publiques d'une durée de cinq à six ans**. Cette temporalité, calquée sur les mandats électoraux, permettrait une stabilité et une lisibilité de l'action.

"Des éducateurs-phare, qui brillent sans éblouir. Pas des missions jetables, pas du provisoire en kit, mais des financements qui tiennent debout, qui rassurent, qui permettent d'être là tous les jours, même quand les autres institutions ont rangé leurs horaires au placard."

"Ne pas avoir une épée de Damoclès sur la tête en ne sachant pas de quoi demain sera fait"



RECONNAÎTRE INSTITUTIONNELLEMENT L'ACTION DES PROFESSIONNEL.LE.S

Les interrogé.e.s ont souligné l'importance de **revaloriser le métier d'éducateur.ice de rue** et les missions de prévention dans un contexte de crise des financements. Beaucoup ont insisté sur l'importance d'**augmenter les salaires pour reconnaître le travail mené à sa juste valeur**.

D'autres ont évoqué l'idée de réaliser des travaux mettant en lumière la valeur ajoutée de la prévention spécialisée pour la société. Les professionnel.le.s ont en effet, mis en avant la nécessité d'une reconnaissance institutionnelle des actions déjà réalisées sur le terrain.

"Le premier point sera de mettre en lumière notre action au niveau national. En découlera donc plus de moyens financiers et humains, une vision stable de notre emploi permettant d'assurer la continuité de notre accompagnement tout en préservant l'humain, la bienveillance que ce soit pour les jeunes mais aussi pour les professionnels."

Renforcer la prévention spécialisée pour en décupler l'action

"Donnez-leur un vrai statut, une école, des outils, de la reconnaissance. Parce qu'ils tiennent les murs du pays sans jamais passer au journal de 20h. Ils réparent des trajectoires sans faire de bruit."

Répondant.e.s au questionnaire comme intervenant.e.s aux tables-rondes ont suggéré la réalisation d'une **étude sur les coûts de la marginalisation sociale évités par les actions de prévention spécialisée**. Adoptant un prisme économique, cette étude permettrait de convaincre les pouvoirs publics des bénéfices économiques d'investir dans la prévention spécialisée.

"Elle permet de faire des économies pour la société dans le long terme en termes d'incarcération, d'aide financière, de soins et de mise en place de mesures éducatives diverses."

"Ne pas faire d'économie budgétaire en opposant l'action sociale et l'activité économique."



ÉVOLUER SANS RENONCER AUX PRINCIPES FONDATEURS

Les interventions de la matinée ont réaffirmé l'importance des principes fondateurs de la prévention spécialisée - aller-vers, libre-adhésion et accompagnement hors-institution notamment. Ces principes font la singularité de la prévention spécialisée et lui confèrent une capacité d'adaptation pour agir au plus près des territoires et des jeunes et des familles. Si ces principes ne doivent pas être remis en cause, les répondant.e.s ont néanmoins, rappeler la nécessité de requestionner perpétuellement leur pratique pour s'adapter aux besoins de leur public.

"Je pense que ce qui est important à mettre en avant ce sont les principes de la prévention... De mettre au cœur de cette pratique la dimension de l'éducation populaire... Ce qu'elle apporte dans le quotidien avec des exemples concrets. De mettre en avant notre capacité d'observation et d'aller vers."

D'autres idées ont émergé pour porter plus loin la parole de la prévention spécialisée et en décupler l'action :

- la nécessité de **valoriser la parole des jeunes** dont l'expression constitue un repère essentiel pour orienter les actions et garantir leur pertinence ;
- le **développement d'équipes pluridisciplinaires**, permettant de croiser les regards, d'élargir les compétences mobilisées et d'apporter des réponses plus globales et adaptées aux situations des jeunes et des familles.

"Porter la parole des jeunes et défendre leurs intérêts."

"Développer des équipes pluriprofessionnelles avec des financements pérennes sur l'ensemble des quartiers identifiés."

Dans les prochains mois, la CNAPE réalisera une cartographie nationale de l'ensemble des services de prévention spécialisée, en partenariat avec les associations et fédérations qui la portent. Ce travail permettra de constituer une base de données, nécessaire pour construire un plaidoyer commun et réaffirmer les principes et l'utilité de la prévention spécialisée auprès des pouvoirs publics, locaux comme nationaux.